

Paris,
le jeudi 21 décembre 2017

Émetteur : Karine Ledru, Consultante/formatrice – Institut 4.10 - kledru@institutquatredix.fr, Eléonora Russo, Chef de projet formation – Ucanss - formation@ucanss.fr

Objet : OFFRE RH INTERBRANCHE : Offre de formation Juridique en droit du travail et droit conventionnel

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Afin d'accompagner au mieux vos collaborateurs, l'Ucanss, en partenariat avec l'Institut 4.10, poursuit le déploiement de l'offre de formation juridique en droit du travail et en droit conventionnel.

Cette offre de formation modulaire vise à

- renforcer les compétences juridiques des personnels de la fonction RH en charge des activités de gestion des ressources humaines
- à favoriser, auprès de ces mêmes personnels, le développement d'une autonomie dans le décryptage et l'application des dispositions légales, conventionnelles et jurisprudentielles en matière de droit du travail

I – Présentation du dispositif

Cette offre de formation est composée de 8 modules thématiques dont le contenu est détaillé dans l'annexe ci-jointe.

II – Coût de la formation

Pour les modules de ce dispositif, le coût pédagogique est fixé de la façon suivante :

- **218 €** pour chacun des modules d'une durée de 1 jour
- **436 €** pour le module d'une durée de 2 jours

Ce coût ne comprend pas l'ensemble des frais relatifs au déplacement, à l'hébergement et à la restauration des stagiaires.

Pour 2018, ce dispositif interbranche bénéficie d'une prise en charge à 50% par Unifondation dans le cadre des fonds mutualisés du plan.



2018 : Rappel modalités de prise en charge pour le plan

Les organismes n'ont plus à présenter une demande d'engagement à Uniformation. Les formations éligibles seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 ainsi que l'En3s dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

En revanche, pour tous les autres dispositifs (contrats et périodes de professionnalisation, compte personnel de formation, congé individuel de formation...), il convient d'adresser de façon préalable une demande de prise en charge à Uniformation.

Toutes les informations utiles se situent dans le document de synthèse que vous retrouverez sur le [site de l'Ucanss](#)

III - Calendrier et inscription

Calendrier 2018 des sessions inter

	1er semestre 2018		2ème semestre 2018	
	Date	Lieu	Date	Lieu
Initiation à la Convention collective 2 jours	8 et 9 février	Paris	20 et 21 septembre	Paris
	25 et 26 avril	Lyon	11 et 12 octobre	Dijon
	7 et 8 juin	Bordeaux	3 et 4 décembre	Paris
Etat de santé du salarié 1 jour	25 janvier	Lyon	18 octobre	Nantes
	27 mars	Paris		
	12 avril	Marseille		
Congés annuels 1 jour	20 mars	Paris	27 septembre	Lyon
Recrutement et Contrat de travail 1 jour	6 février	Marseille	5 octobre	Paris
	24 mai	Lyon		
Droit disciplinaire 1 jour	6 février	Paris	27 septembre	Bordeaux
	26 juin	Tours		
Classification et rémunération 1 jour	9 février	Paris	20 novembre	Toulouse
	12 juin	Marseille		
Durée du travail 1 jour	29 mars	Paris	28 septembre	Lyon
Droit syndical 1 jour	30 mars	Lyon	16 octobre	Paris
	29 mai	Toulouse		

Afin de répondre à la forte sollicitation, le nombre de sessions continue à progresser. Ceci est rendu possible grâce à la mobilisation des juristes de l'Ucanss et des formateurs détenant une expertise RH et droit social au sein de l'Institut 4.10.

Vos demandes d'inscription sont à réaliser directement via le site de l'Institut 4.10, en passant commande :

<https://catalogue.valsoftware.cloud/QUATREDIX/CATALOGUE/default.aspx>

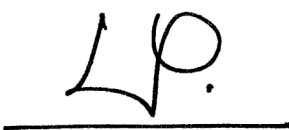


Pour toute information complémentaire

je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées ci-dessous :

- Karine Ledru, Consultante/formatrice – Institut 4.10 - kledru@institutquatredix.fr
- Eléonora Russo, Chef de projet formation – Ucanss - formation@ucanss.fr

Convaincu de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'assurance de ma considération distinguée.



Gaudérique Barrière

Directeur délégué

Document(s) annexe(s) :

- Présentation du dispositif : Offre RH - Modules Juridiques en droit de travail et droit conventionnel